



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### adoption

Question écrite n° 90997

### Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur le refus de l'adoption par des couples homosexuels annoncé en 2007 par le candidat de la majorité lors de la campagne pour l'élection présidentielle. Elle lui demande de préciser les raisons précises qui l'ont amené à se prononcer sur ce refus et si, comme les mœurs de la société, sa position a évolué. Elle lui demande de bien vouloir prendre toutes les mesures nécessaires afin que les citoyens français homosexuels désireux d'adopter avec leur partenaire puissent le faire comme plusieurs millions de citoyens européens.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Line Reynaud](#)

**Circonscription :** Charente (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 90997

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** Justice et libertés (garde des sceaux)

**Ministère attributaire :** Justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 octobre 2010, page 11335

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)